



Communiqué de presse

Sacha Geier devient membre du conseil de fondation de Sympany

Le conseil de fondation de Sympany a élu en son sein Sacha Geier, une experte du système de santé. Cette médecin spécialiste, cheffe d'entreprise et responsable du Système médical à la clinique Hirslanden à Zurich prendra ses fonctions en janvier 2021. Afin de permettre une transmission optimale des dossiers, elle siègera au conseil dès le mois de juillet 2020.

Bâle, 22 juin 2020 – Sympany félicite Sacha Geier, nouvelle membre de son conseil de fondation, pour son élection. Cette dernière se familiarisera avec ses tâches à compter du 1^{er} juillet 2020 et deviendra membre du conseil de fondation le 1^{er} janvier 2021. Siegfried Walser, président du conseil de fondation de Sympany, se réjouit de cette collaboration: «En tant que médecin et cheffe d'entreprise ayant une grande expérience du management, Sacha Geier répond parfaitement au profil d'exigences du conseil de fondation. Elle possède une profonde connaissance du système de santé, tout en étant spécialisée dans le travail stratégique dans un environnement en constante mutation.»

En tant que docteure en médecine spécialisée dans l'anesthésiologie et la médecine intensive, Sacha Geier dispose d'une solide expérience de la gestion et du management. Cette native de Bâle a travaillé dans diverses cliniques en Suisse et aux États-Unis, où elle officiait notamment comme médecin-cheffe et membre de la Direction. En complément de sa carrière médicale, Sacha Geier a suivi des études post-diplômes en Business Administration, qu'elle a achevées par un Master (MBA). En 2012, elle a créé sa propre entreprise, qui accompagne et conseille des organisations du système de santé en Change et Lean Management. En 2016, elle a suivi l'AMP à la Harvard Business School. Sacha Geier travaille au sein du groupe Hirslanden depuis 2017. En tant que directrice de clinique, elle a permis à la clinique Hirslanden Am Rosenberg de traverser une période de turbulences, avant de reprendre en novembre 2019 les rênes du Système médical au sein de la clinique Hirslanden à Zurich, où elle est également directrice adjointe et membre de la Direction.

«Je suis extrêmement motivée à l'idée de collaborer au conseil de fondation de Sympany et d'aider cette entreprise dynamique à se développer durablement», déclare Sacha Geier. Elle viendra renforcer l'équipe en place notamment dans les dossiers Fourniture de prestations et Modèles de soins intégrés. Comme tous les membres du conseil de fondation, Sacha Geier devient également membre du conseil d'administration des filiales de Sympany.

L'entrée en fonction progressive de Sacha Geier garantit une succession continue et permet une transmission optimale des dossiers. En raison de la limitation des mandats, trois personnes se retireront du conseil de fondation de Sympany en 2021. L'élection de Sacha Geier a permis de d'ores et déjà clore avec succès le processus de renouvellement des sièges vacants, Martha Scheiber et Sunnie J. Groeneveld ayant été élues au conseil de fondation début 2020 déjà.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:

Jacqueline Perregaux, porte-parole, +41 58 262 47 80, jacqueline.perregaux@sympany.ch

A propos de Sympany

Compagnie d'assurance qui met le cap sur la différence, Sympany offre une protection sur mesure et une assistance attentionnée. Sympany propose des assurances maladie et accidents pour les particuliers et les entreprises ainsi que des assurances choses et responsabilité civile. Elle a son siège principal à Bâle. Le groupe d'entreprises sous l'égide de la fondation Sympany inclut les sociétés d'assurance Vivao Sympany AG, Moove Sympany AG, Caisse maladie Kolping AG et Sympany Versicherungen AG, ainsi que la société de services Sympany Services AG.

Depuis 2016, Sympany verse déjà des excédents à ses clients, tant dans l'assurance complémentaire que dans l'assurance de base. Des excédents sont dégagés lorsque les coûts des soins médicaux sont nettement inférieurs à ceux escomptés lors de la fixation des primes.

En 2019, le bénéfice s'est établi à CHF 78.4 millions, dont Sympany a alloué CHF 21.3 millions au fonds d'excédents en faveur de ses assurés. Le volume total des primes s'est établi à CHF 1'043 mio. L'entreprise emploie actuellement 509 collaborateurs qui conseillent quelque 261'100 clients privés, dont environ 206'700 assurés de base selon la LAMal. Sympany propose des assurances perte de salaire et accidents dans les affaires entreprises.